

# Infoparent

## FÉVRIER 2023 - ÉCOLE



### ACTIVITÉ ST-VALENTIN

Pour célébrer la St-Valentin, le comité des activités de l'école organise une activité pendant laquelle les élèves pourront se concocter un chocolat chaud «de luxe».

Votre enfant devra donc apporter une tasse réutilisable pour l'occasion!

### LES RETARDS LES MATINS

Depuis l'arrivée de la neige, de nombreux élèves sont en retard, et ce, tous les jours.

Nous vous demandons de bien vouloir vous assurer que votre enfant part de la maison à temps afin de se rendre à l'école pour 7h55.

Ainsi, on évite la cohue au secrétariat le matin et cela permet aux enseignants de commencer leur enseignement à l'heure.

Merci de votre précieuse collaboration.



### CHANGEMENT AU CALENDRIER SCOLAIRE

La journée de classe prévue le 23 décembre sera reprise le 22 juin 2023.



### VOUS DÉMÉNAGEZ?

En nous informant que vous déménagez prochainement, cela nous permet de :

- Mieux planifier le nombre d'enseignants, le budget et les services pour la prochaine rentrée.
- Vous aider à inscrire votre enfant à une autre école du CSSDM, s'il y a lieu.

Parfois, changer de rue, c'est changer d'école ! Si vous voulez que votre enfant continue de fréquenter son école, il faut penser à :

- Vérifier que votre nouvelle résidence est toujours dans le territoire de l'école actuelle.

Pour signaler votre déménagement, avisez le secrétariat de l'école actuelle de votre enfant par téléphone, en personne ou par écrit en remplissant le formulaire d'avis de déménagement.

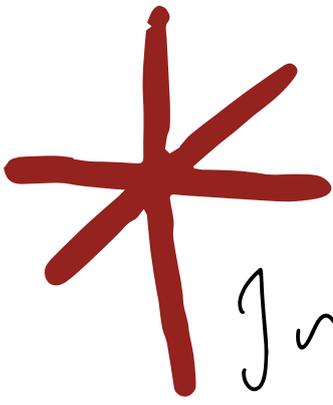


### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La prochaine rencontre du conseil aura lieu le 20 février à 18h30.

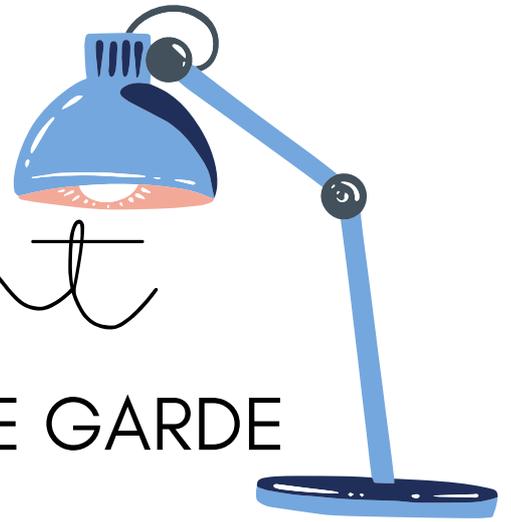
Si vous avez des questions à adresser au conseil, nous vous invitons à écrire au [stfsolano.ce@csgdm.qc.ca](mailto:stfsolano.ce@csgdm.qc.ca)





# Infoparent

## FÉVRIER 2023 - SERVICE DE GARDE



### SEMAINE DE RELÂCHE

Nous vous rappelons que le service de garde est fermé puisque nous n'avons pas obtenu le nombre minimal d'inscriptions pour s'auto-financer.

### JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Nous vous rappelons que c'est la RESPONSABILITÉ DES PARENTS DE CONSULTER LA LISTE DES PRÉSENCES lors des journées pédagogiques. Celle-ci est affichée sur le babillard à côté du bureau du service de garde.

Nous ne sommes pas responsables de la mauvaise communication entre parents. Donc, si cela survient, vous devrez tout de même acquitter les frais de cette journée puisque nous avons déjà payé les frais à nos fournisseurs (sortie extérieure, autobus...) ainsi que prévu le personnel nécessaire à la sécurité de tous les élèves inscrits selon le ratio gouvernemental exigé et la convention collective.

### SUPER RECYCLEURS

Nous vous remercions pour votre grande participation.

Nous connaissons le résultat de notre belle cueillette sous peu.

### TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE

Nous remarquons que plusieurs enfants qui se présentent à l'école ne sont pas habillés convenablement pour affronter le froid hivernal.

Il est important de se rappeler que tous les enfants qui fréquentent le service de garde sortent jouer dans la cour trois (3) fois par jour: le matin avant les classes, le midi, et le soir après l'école. Nous ne sortons pas lors de froid extrême comme lors des derniers jours.

Pour le confort de votre enfant, celui-ci doit avoir en sa possession en plus de son manteau : tuque, cache-cou, pantalon de neige et mitaines de nylon (ski) imperméables. Veuillez éviter le lainage qui se mouille.

### DÉPART

En fin de journée, votre enfant doit obligatoirement quitter avec vous lorsque vous venez le chercher.

Ainsi, nous éviterons les confusions et diminuerons les risques d'erreurs.

